

COMPTE RENDU

Bilan 3° Contrat d'étang Restitution des Suivis Qualité EAU 2016-17 18 janvier 2018 - Saint-Hippolyte



Personnes PRESENTES :

- ABELANET Pierre, Commune de Fitou
- ALBA Marie-Claude, Commune de Saint-Laurent-de-la-Salanque
- ARSENTO Remy, AFB CSD 66
- BANET Renée, Commune de Saint-Hippolyte
- BERNAT Claire, AE-RMC
- BECEIRO Thierry, ADV
- BORIE Dominique, Brigade Nautique Leucate
- BOYCE Magali, CEN-LR - Pôle-Relais-Lagunes
- DALLA NORA Margot, CA 66
- DESLOT Philippe, Commune de Leucate
- DOVAY Jacques, CDV 66
- ESCARE Andrée, Commune de Salses-le-Château
- FAJULA Tristan ; Agenda 21 Saint-Laurent-de-la-Salanque
- GHORIS Vincent, CDV Aude
- GOT Alain Commune de Saint Laurent de la Salanque
- LAFFON Jean-François, CD66
- LACUVE Jean, Président de l'association GIP
- LAWERMAN-MONTSARRAT Isabelle, Présidente de l'association Barcarès Nature Pluriel
- MONNEROT Pascale, Commune de Le Barcarès
- NAVARRO Charles, FDC66
- PEREZ Mathieu, PMM
- ROLLAND Martine, CD66
- SALA Pierre, Commune de Le Barcarès
- SALVY Christophe, DREAL - Occitanie
- SIGAL Delphine, AE-RMC
- VANPEPERSTRAETE Emeline, Région Occitanie
- FONBONNE Laurence, NOEL Jean-Alexis, ROBERT Julien et MAILHEAU Marie, RIVAGE Salses-Leucater

Personnes EXCUSEES :

- BRODIEZ Ghislaine, DDTM 11
- CONTE Georges, Représentant de la Fédération des Caves Coopératives
- DEROLEZ Valérie, Ifremer
- FORTUNE-SANS Kattalin, PNRNM
- LE MESTRE Séverine, Syndicat des Nappes Plio-quaternaires du Roussillon
- SANTANA Giselle, ARS
- Py Michel, RIVAGE

Ordre du jour :

- **BILAN 3° CONTRAT D'ETANG**
 - **Etat d'avancement du contrat au 31 12 2017 (tableau de bord) et point sur les échéanciers**
 - **Point d'avancement sur les 4 volets du contrat avec un point particulier sur les opérations : pollution diffuse zones agricoles et non agricoles, assainissement/pluvial**
 - **Calendrier prévisionnel de la gouvernance pour 2018**
- **RESTITUTION SUIVIS LAGUNAIRES**
 - **Suivis DCE**
 - **Suivis paramètres physiques (FilMed) 2017**
 - **Suivis Macrophytes (plantes aquatiques) STEP 2017**
 - **Suivis Magnoliophytes (Herbiers) 2017**
 - **Autres réseaux de suivis (REMI, REPHY...)**

COMPTE-RENDU DE SEANCE :

Concernant les différentes parties à l'ordre du jour, les informations qui ont été développées sont disponibles dans le document joint à ce compte-rendu ou téléchargeables sur le site de RIVAGE :

– <http://rivage-salses-leucate.fr>.

COMPTE RENDU

Bilan 3° Contrat d'étang Restitution des Suivis Qualité EAU 2016-17 18 janvier 2018 - Saint-Hippolyte



A. BILAN 3° CONTRAT D'ETANG

Le tableau de bord du troisième contrat d'étang (technique et financier) dans sa version complète est joint en Annexe de ce compte rendu.

1- ETAT D'AVANCEMENT GLOBAL 2017

Avancement global du contrat

Lors de la réunion les informations complètes (techniques et financières) concernant les travaux sur les réseaux d'eaux usées, les réseaux pluviaux et les stations d'épuration pour les opérations à maîtrise d'ouvrage PMM n'étaient pas encore disponibles. Il en était de même pour les travaux opérés par le SMNPR sur les forages. > L'information est complétée dans le tableau de bord joint à ce compte rendu.

45 fiches actions > 58 opérations programmées > composées de 116 étapes identifiées d'un point de vue financier et échancier

VOLET	« ETAPES »						?
	prévu	non démarré	démarches préalables	en cours de réalisation	Terminé *	abandonné	
		2017	2017	2017	2017	2017	
Connaissance	9	2	1	1	5	0	
Qualité masse d'eau	37	6	5	15	2	0	9
Zones humides	48	10	2	28	7	1	
Gestion et économie	22	4	4	12	2	0	
	116	22	12	56	16	1	9
État avancement 2016		38	15	54	6	0	3

Avancement global du contrat d'étang en 2017 est bon et aucun déséquilibre n'est constaté entre les différents volets.

Non démarré :

Nature :

- Certaines étapes identifiées comme « non démarré » concernent des actions qui seront à engager après études ou encore des suivis prévus ultérieurement > ces étapes qui respectent l'échéancier du contrat concernent 12 parmi les 22 étapes identifiées
- Certains travaux n'ont pas démarré en raison de retards pris sur la phase étude ou pour des raisons de subventions : 6 étapes sont concernées ici
- Certaines étapes n'ont pas du tout débuté et son à surveiller car potentiellement liées à des difficultés de mise en œuvre : 4 opérations sont concernées
 - IIB6 : diagnostic ranchs et centres équestres (MO RIVAGE) > opération pas encore réalisée
 - IVA5 : concertation pour la révision des arrêtés des piscicultures (MO RIVAGE) > pas engagée à nouveau par RIVAGE depuis les premières opérations sans suite pour motiver les services de l'Etat à réviser les arrêtés de rejet comme stipulé dans le SAGE > le sujet pourra être ré-abordé dans le cadre du PDG des Sagnes d'Opoul
 - IIB6 : ARS Saint-Hippolyte (MO Saint-Hippolyte) > difficultés de mise en œuvre mais projet pas abandonné
 - IIIA8 : Plan de gestion du terrain militaire (MO RIVAGE) > opération pas encore réalisée

Evolution depuis dernier COMET : stable

COMPTE RENDU

Bilan 3° Contrat d'étang Restitution des Suivis Qualité EAU 2016-17 18 janvier 2018 - Saint-Hippolyte



Démarche préalables :

Nature : CDC d'études en cours de validation, demandes de subventions en cours, dossiers de déclaration/autorisation en cours...

Evolution depuis dernier COMET : en diminution

En cours de réalisation :

Nature : 56 étapes (càd. 48% des étapes prévues) sont en cours de réalisation ce qui est cohérent avec le fait qu'on soit à mi-parcours et avec le fait que seules les opérations validées et réalisables aient été inscrites au troisième contrat.

Evolution depuis dernier COMET : augmentation

Terminés :

Nature : suivi annuels du milieu (macrophytes, suivi zones à enjeu/herbiers, valorisation des données acquises) et certaines études préalables

Evolution depuis dernier COMET : augmentation

Abandon :

Nature : talus guêpier dans plan de gestion Sagnette car techniquement pas pertinent

Evolution depuis dernier COMET : stable

Respect des échéanciers

- Globalement très bon
- Quelques retards (8 FA concernées) : 6 correspondant à un décalage dans la mise en œuvre ; 2 à un risque de non réalisation

IIA 1	Réfection du système de traitement des eaux usées de Barcarès
IIA 2	Réfection du système de traitement des eaux usées de Saint Hippolyte
IIB 5	Aménager de nouvelles aires de lavage ou de remplissage sécurisées (ALRS) > (St Hippolyte)
IIB 6	Diagnostiquer les pratiques de gestion du fumier et des effluents par les ranchs, les centres équestres et les manades
IIIA 8	Poursuivre l'élaboration puis mettre en œuvre le plan de gestion des abords du terrain militaire
IVA 5	Assurer la concertation relative au projet de révision de l'arrêté de rejet des piscicultures
IVB1	Draguer et entretenir les chenaux et graus de l'étang de Salses-Leucate (passe entrée conch)

2- POINT D'AVANCEMENT SUR LES DIFFERENTS VOILETS DU CONTRAT

Dans cette partie de la réunion, un point a été fait sur des actions emblématiques de chacun des volets du contrat sans pour autant être exhaustif. L'avancement de toutes les opérations est documenté dans le tableau de bord de l'étang joint à ce compte rendu.

Volet I : Mieux connaître et faire connaître les milieux aquatiques du bassin versant

IAI Suivi de l'état de macrophytes dans l'étang

Les éléments présentés en deuxième partie de réunion font notamment le point sur :

- les suivis réalisés par RIVAGE sur les macrophytes dans l'étang (herbier et macroalgues) à la sortie des exutoires des stations d'épuration de Salses-le-Château, Saint-Hippolyte, Le Barcarès et Fitou
- le suivi des herbiers des zones à enjeu de l'étang.

COMPTE RENDU

Bilan 3° Contrat d'étang Restitution des Suivis Qualité EAU 2016-17 18 janvier 2018 - Saint-Hippolyte



IA2 Connaître le rôle de nurserie de la lagune

Le projet tel qu'inscrit dans le contrat d'étang et sous MO Association Septentrion a été abandonné. Cependant la fiche action est maintenu dans la mesure où :

- Un projet (ConnéSTER) qui serait porté par l'entreprise Ecocean en collaboration avec le CEFREM (Université de Perpignan) a été soumis pour demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau. Ce projet vise à étudier le flux possible des individus très jeunes de poissons (post-larves, larves et juvéniles) entre les aménagements au large, dans les zones intermédiaires et dans les zones de nurseries naturelles ou artificielles. L'étang de Salses-Leucate est intégré dans le projet en tant que potentielle nurserie naturelle. Le projet d'étend du Cap Béar au Cap Leucate; il porte sur une durée de 3 ans (3^{ème} trim. 2018-2020) et se fait en collaboration avec le CEFREM et Engie. Budget global de 157 790 €
- Le PNR NM porte également un projet sur le rôle de nurserie (HAPOLAG). Les enseignements de ce projet seront versés à la réflexion sur le rôle de nurserie sur Salses-Leucate.

IA3 Mieux connaître le territoire pour limiter les apports diffus

Le travail de définition de la vulnérabilité d'une zone test autour de l'étang de Salses-Leucate vis-à-vis des apports diffus de polluants vers les masses d'eau superficielles est encore en cours en collaboration RIVAGE / Chambre d'agriculture des Pyrénées-Orientales. La zone test a été retenue, l'occupation des sols à chaque parcelle a été diagnostiquée (IUT Perpignan 2017), la méthode drastic qui estime la vulnérabilité vis-à-vis des apports diffus de polluants vers les masses d'eau souterraines a été appliquée, une méthode inspirée de la méthode drastic mais qui vise à définir la vulnérabilité des eaux superficielles a été élaborée et est actuellement en cours d'application sur la zone. Les résultats sont attendus début 2018 et suivra ensuite si possible une extension de l'analyse et la réflexion sur les pistes à suivre pour limiter cette vulnérabilité.

Volet II : Participer à l'atteinte du bon état des masses d'eau du bassin versant

Objectif A : Maîtriser les apports de polluants directs à l'étang de Salses-Leucate

IIA1 Réfection STEP Le Barcarès

- Le dossier de la réfection de la STEP du Barcarès a pris du retard car c'est un dossier techniquement compliqué et soumis à de nombreuses contraintes (niveau de rejet zone sensible, 80 000EH, proximité zones humides, loi littoral etc...)
- Actuellement la consultation pour choix du bureau d'études qui fera la maîtrise d'œuvre est en cours. Ce BE sera chargé de la rédaction du dossier Loi sur l'Eau et des 5 dossiers réglementaires en
- L'étude faune/flore a débuté par anticipation en été 2017 pour disposer d'un cycle annuel complet dans l'étude
- L'arrêté préfectoral du 31/08/2017 (exploitation et surveillance du système d'épuration du Barcarès) exige à ce que le dossier de demande d'autorisation pour l'extension soit déposé avant le 1er mars 2019 > il est prévu de respecter cet échéancier

IIA2 Réfection STEP Saint-Hippolyte

- La maîtrise d'œuvre pour les travaux est assurée par PUREenvironnement et Gaxieu.
- La négociation pour le marché de travaux est en cours et la notification est prévue au printemps 2018.
- La préparation des travaux pourrait ainsi débuter à partir de mai 2018 et les travaux sur la station pourraient débuter en sep/oct 2018 ; la durée des travaux est estimée à 18 mois.
- Les coûts de la STEP ont été réévalués à 2,5 MIO €.

COMPTE RENDU

Bilan 3° Contrat d'étang Restitution des Suivis Qualité EAU 2016-17 18 janvier 2018 - Saint-Hippolyte



Objectif B : Maîtriser les apports de polluants diffus à l'étang de Salses-Leucate

IIB1 à B3 PAPPH 's (Zérophyto obligatoire depuis 01 01 2017)

- > Saint-Laurent-de-la-Salanque : achat d'équipement en cours (balayeuse)
- > Saint-Hippolyte : achevé
- > Caves : étude achevée, travaux en cours
- > Fitou : étude en cours, travaux en cours

Les travaux évoqués dans cette partie correspondent à des réaménagements complets des différents espaces verts des deux communes avec une conception qui intègre dès le départ le zérophyto, l'économie d'eau et l'absence d'espèces envahissantes .

IIB7 à 11 Schémas eaux pluviales

- > Le Barcarès : Travaux en cours
- > Saint-Hippolyte : fin étude prévue 1^{er} trim 2018
- > Opoul : fin étude prévue 1^{er} trim 2018
- > Saint-Laurent-de-la-Salanque : Début étude : sept 2018

Objectif C : Agir en faveur d'une meilleure qualité des eaux souterraines

Les précisions relatives aux actions portées par le SMNPR - pas communiquées lors de la réunion - sont intégrées dans le tableau de bord joint au compte rendu.

Volet III : Préserver les zones humides du bassin versant

IIIA1 Établir puis mettre en œuvre le Plan de Gestion des sagnes d'Opoul

- La convention de gestion des sagnes d'Opoul a été signée en 2017 : les co-signataires sont le CDL, RIVAGE et la FDC 66
- L'étude hydrologique (MO RIVAGE) nécessaire à l'établissement du PdG est en cours, la réunion de lancement a eu lieu en novembre 2017 pour une année
- Le diagnostic flore est en cours par le CEN-LR (MO CDL)
- La rédaction de l'état des lieux/diagnostic du PDG a également débuté (MO RIVAGE) et il sera achevé une fois les résultats de l'étude hydrologique connue.

IIIA3 Mettre en œuvre le plan de gestion de la Soulsoure

- Travaux aménagement (MO = PMM) pour la restauration des habitats, la gestion de la fréquentation, l'information des visiteurs et la gestion courante
 - Ganivelles installées en 2016 ,2017 et troisième tranche prévue en 2018
 - Mise en place d'un platelage pour rejoindre les bords d'étang sans piétiner les sansouïres (fourrés halophiles) > tracé validé et travaux début 2018 si budget validé
 - Installation des panneaux informatif : conception OK> installation prévue pour 2018
 - Visites accompagnées faites par PMM
 - Prévisionnel 2018 : création d'un « sentier d'interprétation » pour les 2 sites Soulsoure et Sagnette (plaquette et visites animées entre les deux sites)
 - Débroussaillage, réparation de ganivelles etc. opérée par PMM

COMPTE RENDU

Bilan 3° Contrat d'étang Restitution des Suivis Qualité EAU 2016-17 18 janvier 2018 - Saint-Hippolyte



– Suivis (MO RIVAGE)

- RIVAGE a réalisé en interne un suivi pour l'Emyde en 2016 > aucun individu n'a été capturé. En 2017 il n'y a pas eu de suivi mais en 2018 un nouveau piégeage sera mis en place si possible
- Pas d'autres suivis réalisés en 2017 ni prévu en 2018. La problématique est récurrente : les réponses aux demandes de subventions Natura 2000 parviennent trop tard dans l'année pour pouvoir lancer les études faune/flore qui doivent préférentiellement se faire au printemps, sauf à le auto-financer ce qui n'est pas toujours possible.

IIIA5 et 7 Poursuivre l'élaboration puis mettre en œuvre les plans de gestion de la dépression de Ventenac et des Mares de Port Leucate

- Les études hydrologiques pour les deux plans de gestion ont été finalisées et les plans de gestion validés.
- Quelques travaux ont été réalisés « par anticipation » à la validation du Plan de gestion sur les mares de Leucate > gestion des déchets et des espèces envahissantes, animations
- Quelques travaux ont été réalisés « par anticipation » à la validation du Plan de gestion sur la dépression de Ventenac (MO CCCSM) :
 - 5,7 km de sentier sécurisé : ouverture de milieu, puits et fontaines sécurisées
 - pose de 6 panneaux d'information
 - plaquette sentier de randonnée pédestre éditée à 500 ex. et diffusée > aujourd'hui reprise par le PNR pour faire partie de leur catalogue
 - En cours : demande de subvention dans le cadre d'un contrat Natura 2000 pour les travaux de mise en défens et quelques panneaux d'information (objectif réalisation travaux : printemps 2018)

Volet IV : Faire vivre un projet de territoire basé sur la qualité des milieux naturels en prenant en compte l'économie locale

Objectif A : Assurer la gestion concertée du bassin versant

IVA0 Etude GEMAPI

Les réflexions sur la structuration du bassin versant de Salses-Leucate / GEMAPI sont toujours en cours. Actuellement deux pistes subsistent :

- RIVAGE demande à être compétent sur la GEMA et à préserver ses missions hors GEMAPI. Cette piste dépend du devenir du SIAH des Corbières maritimes voué à être dissous (cf. CDCI de l'Aude) et de la volonté des 3 EPCI à transférer la GEMA à RIVAGE. Actuellement les discussions avec les EPCI sont encore en cours.
- Le syndicat du bassin versant de l'Agly propose une fusion entre le syndicat de l'Agly et RIVAGE de façon à assurer une gestion complète de la GEMA+PI sur la totalité des deux bassins versants.

IVA6 Information et Sensibilisation

- Projet de formation des animateurs périscolaire
- Programme d'animations estival annuel
- JMZH 30/01/2018

COMPTE RENDU

Bilan 3° Contrat d'étang Restitution des Suivis Qualité EAU 2016-17 18 janvier 2018 - Saint-Hippolyte



Objectif B : Soutenir les activités en lien avec les milieux aquatiques

IVB2 et IVB3 Infrastructures base conchylicoles de Leucate et appui aux conchyliculteurs

- Grâce au travail d'animation du GALPA EMA , plusieurs projets sont en cours d'émergence sur la base conchylicole de Leucate : un projet de zone de collecte des déchets conchylicoles en vue de leur valorisation avec mise en place d'un « ambassadeur du tri » pour la phase de lancement (MO Leucate), un projet de communication sur la production conchylicole locale (MO Cépralmar), un projet de mise en place d'une alerte précoce/dinophysis (MO CRCM) et l'amélioration de la Maison de l'étang (MO RIVAGE).

3- CALENDRIER PREVISIONNEL DE LA GOUVERNANCE POUR 2018

Groupes de travail thématiques :

- quoi ?** point technique et financier précis sur les fiches action (Assainissement/Pluvial, Zones humides ; Apports diffus)
- qui ?** MO, financeurs, RIVAGE
- quand ?** prochain groupe de travail spécifique au volet zones humides : 12 02 2018

Comité technique

- quoi ?** préparation des bilans annuels du CE3 et pour l'année 2018 : préparation du bilan à mi-parcours du contrat

Compléments d'information/ Bilan mi-parcours du troisième contrat d'étang

Il faut noter ici que la mise en œuvre du contrat est organisée en deux phases séparées par un bilan à mi-parcours (2018). Les opérations qui ont émergé au cours de l'élaboration du contrat mais dont le montage n'était pas assez avancé pour pouvoir y figurer dès la signature (cf. VIII. Les actions potentielles pour 2018-2020) pourront être intégrées dans la deuxième phase du contrat (2019-2020). Pourront également être intégrées les actions ayant émergé sur le territoire pendant les premières années de mise en œuvre.

L'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse s'engage à participer au financement des actions inscrites au 3ème contrat d'Étang de Salses-Leucate, sur une période couvrant les années 2016-2018 (3 ans), 1ère partie du contrat (le contrat porte sur 5 ans, 2016-2020). L'engagement financier de l'Agence de l'Eau sur la deuxième partie du contrat sera établi au vu des conclusions du bilan à mi-parcours du contrat.

- qui ?** Agence de l'Eau, Etat, Région, CD, EPCI, Communes, RIVAGE
- quand ?** mi-2018

Comité d'étang

- quoi ?** point technique et financier sur l'avancement des fiches action du contrat et le cas échéant validation de nouvelles fiches qui rentreraient dans le contrat d'étang pour la deuxième partie de sa mise en œuvre, validation du bilan à mi-parcours
- qui ?** CLE
- quand ?** à définir si une seule ou deux réunions courant 2018

COMPTE RENDU

Bilan 3° Contrat d'étang
Restitution des Suivis Qualité EAU 2016-17
18 janvier 2018 - Saint-Hippolyte



4- QUESTION DIVERSES

Concernant le **plan de gestion du Communal**, il a été précisé par Mme Banet que commune de Saint-Hippolyte souhaite que PMM réactive le dossier de la notice de gestion et de la convention de gestion du Communal Nord (convention regroupant PMM, la commune de Saint-Hippolyte, RIVAGE et la Fédération de chasse des Pyrénées-Orientales) afin que cette gestion puisse se mettre en place. A ce sujet il a été précisé par Jean-Alexis NOEL que l'élaboration de cette notice de gestion se fait sous l'autorité du comité de pilotage du plan de gestion globale du communal de façon à garder une cohérence dans l'entité de gestion et que la notice serait ensuite versée au plan de gestion du communale.

Concernant le **dragage de la passe d'entrée du grau des conchyliculteurs**, Vincent Ghoris du comité de voile de l'Aude, insiste sur l'importance de ce dragage par rapport à la circulation de l'eau vers la partie nord de l'étang.

Concernant les portes sur les graus de Port Barcarès (hors fiches actions du contrat d'étang) il a été rappelé la nécessité d'agrandir la section des grilles au Barcarès comme cela a été fait à Port Leucate.

B. RESTITUTION SUIVIS LAGUNAIRES

Ci-dessous les commentaires et les remarques sur les diapos présentées lors de la réunion du 18 janvier.

I. Résultats DCE 2015 :

Pour rappel :

* État écologique : très Bon

Les macrophytes n'ont pas été suivis en 2015, toutefois Bon en 2012 (et pas de phénomène d'eutrophisation relevés dans les différents suivis). L'objectifs DCE est donc atteint, ce qui n'était pas évident pour une lagune, même pour la notre classée en état Moyen en 2009.

* État chimique : mauvais dans les coquillages, bon dans l'eau

Substance déclassante : 4-ter-octylphénol (en 2012 HAP) dans les coquillages.

Les résultats dans la colonne d'eau sont un peu une "nouveauauté", par rapport à 2009, rendue possible par la mise en œuvre d'une stratégie d'échantillonnage par capteurs passifs. Ces résultats sont très intéressants, mais à chaque suivi les molécules retrouvées changent, ce qui ne facilite pas les propositions de gestion à mettre en place à la suite.

Pour l'instant on ne sait pas ce qui prévaudra des résultats dans les coquillages ou dans la colonne d'eau.

- Remarque (M. Ghoris) : d'où vient l'octylphénol ?
- Réponse RIVAGE : de produits industriels, dans la fabrication de résines phénoliques (émulsifiants, agent de dispersion dans la formulation de pesticides...). On a retrouvé une molécule similaire dans la dépression de Ventenac, le nonylphénol. Toutefois les proportions utilisées sur le bassin-versant ne devraient pas justifier d'en retrouver dans la lagune. A noter qu'on en a observé qu'une fois en 2015, les autres suivis marquaient d'autres molécules, ce qui rend un diagnostic (et une gestion comme dit plus haut) difficiles.

COMPTE RENDU

Bilan 3° Contrat d'étang Restitution des Suivis Qualité EAU 2016-17 18 janvier 2018 - Saint-Hippolyte



II. Suivis FilMed (paramètres physiques) 2014 :

Ces mesures permettent le suivi mensuel de la température, salinité, oxygène et pH de l'eau de l'étang sur 4 points en bordure d'étang.

* Présentation de la **cartographie** des points et de leur "enjeux" :

- Caramoun : suivi d'un point représentant le nord évaporant (pas de fond, peu d'apport eau douce)
- P-Leucate : lien avec la mer
- Coudalère : lien avec bassin profond
- Roquette : lien avec les apports eau douce (nappes, et karst)

* + 2 suivis particuliers : Source Roquette et bassin des Dindilles.

* La **sonde** a été changée en janvier 2017, du coup influence possible sur les paramètres :

- Attention toutefois, la sonde a déjà été testée avec d'autres sondes (autres gestionnaires et nos anciennes) et les valeurs sont comparables. Et la sonde O2 est tombée en panne à partir d'octobre.
- pH : valeurs moins basiques par aux années précédentes. Toutefois, l'ancienne sonde était un peu fatiguée et n'arrête pas monter : donc soit dû à l'influence de la salinité soit dû à un problème de sonde (pas incompatible)
- Salinité : les chlorures ne sont plus mesurés dans la même unité, donc recalcul pour pouvoir comparer les années. Cependant, il y a des doutes sur le calcul des valeurs les plus faibles et donc la Roquette (à confirmer sur le long terme).

* Commentaires des **résultats 2017** :

- pH : en principe le pH est surtout fonction de l'oxygène dissous (et de la température). Sur SL ce paramètre semble dépendant surtout de la salinité. Si ce n'est que cette année plus de sel et moins de pH (mais vient peut-être de la sonde)
- Sel : variation classique. Valeurs supérieures aux moyennes sauf en août et surtout Roquette ?
- Températures : la Caramoun cette année n'est plus le point le plus frais
- O2 : sonde beaucoup plus précise entre concentration (mg/l) et taux de saturation

* Commentaires des **comparaisons interannuelles** :

- Salinité : en augmentation depuis 2011, toutefois suivant la formule, les valeurs 2017 peuvent être inférieures à 2016
- pH : augmentation entre 2010 et 2016 : sonde ou sel ?
- T°C : année la plus chaude 2017, la plus fraîche 2009
- O2 : RAS
- A noter : que l'année la plus fraîche 2009 et aussi la plus salée.

Ces résultats (et autres suivis) sont disponibles sur demande auprès de RIVAGE, ainsi que par l'envoi d'un bulletin d'information, affiché également en mairie.

COMPTE RENDU

Bilan 3° Contrat d'étang Restitution des Suivis Qualité EAU 2016-17 18 janvier 2018 - Saint-Hippolyte



III. Suivi des macrophytes à la sortie des STEP 2017 :

Le suivi des macrophytes au droit des rejets des stations d'épuration est réalisé en appliquant la méthode proposée par le RSL.

* Commentaires des résultats 2017 :

- Fitou : station la plus favorable depuis plusieurs années, avec une présence limitée de Valonia, et un bon développement d'herbiers.
- Saint-Hippolyte : secteur très fluctuant, mais ce n'est sans doute pas dû uniquement à un effet STEP.
- Le secteur de Salses-le-Château est plutôt en amélioration surtout au-delà des 50m, avec des herbiers au printemps et en automne, ainsi que beaucoup moins de turbidité.
- Le Barcarès : station suivie depuis 2015 qui marque de bons résultats.

Les résultats 2017 montrent un impact limité des stations d'épuration.

IV. Suivis Magnoliophytes (Herbiers) 2017 :

Suite à réalisation de la cartographie fine des herbiers de Magnoliophytes dans le cadre du projet SUDOE Eco-Lagunes (2010), un suivi des zones à enjeux sur l'étang de Salses-Leucate est programmé chaque année.

* Commentaires des résultats 2017:

- Limites : en augmentation surtout en zone profonde. Attention toutefois, les valeurs citées sont des ordres d'idée.
- Stations : Paurel et Opoul s'étaient bien dégradés l'année dernière (voire depuis 2013 pour Paurel), mais présentent une belle reprise en 2017 : donc mieux que l'année dernière mais encore du retard par rapport à 2010.
- Espèces : Ruppia aussi en amélioration (quelques pieds observés aussi en 2015 et 2016 sur Saint-Laurent-de-la-Salanque et les Dosses). Pas d'observation d'*Halopitys incurva* en 2017.

Remarque : les zones supérieures offrent moins de possibilités de progression dans la mesure où une fois que l'herbier les a colonisées, il ne peut y avoir que des régressions par la suite.

V. Autres suivis :

* REPHY 2016-17 :

les suivis du REPHY sont hebdomadaires. En plus de l'abondance des phytoplanctons, il y a un suivi plus spécifique de la toxicité de 3 phytoplanctons.

- Un bulletin est décrit comme "**Alerte**" s'il contient au moins un résultat supérieur au seuil de sécurité sanitaire pour au moins l'une des toxines. Pour Salses-Leucate, il y a alerte dès présence, pour d'autres zones sans toxicité, le seuil d'alerte *Dinophysis* est de 500 cellules/L.
- **Seuils de sécurité sanitaire** définis dans les textes réglementaires communautaires pour les phycotoxines, sont :
 - pour les toxines lipophiles (dino) : AO+DTXs+PTXs : 160 µg d'équivalent AO par kg de chair de coquillages (AZAs : 160 µg, YTXs : 1000 µg d'équivalent par kg de chair de coquillage)
 - pour les toxines PSP (Alex) : 800 µg d'équivalent saxitoxine par kg de chair de coquillage
 - pour les toxines ASP (PseudoN) : 20 mg d'acide domoïque par kg de chair de coquillage
- **Dinophysis** (problème récurrent depuis 15 ans) :
 - Présence 2016-17 : peu de présence entre juin et octobre
 - Toxicité 2016-17 : année exceptionnelle : sans problème de toxicité
 - Toxicité 2018 : pour l'instant pas finie

Remarque entre les problèmes techniques et la météo défavorables, certaines semaines restent sans résultats.

COMPTE RENDU

Bilan 3° Contrat d'étang
Restitution des Suivis Qualité EAU 2016-17
18 janvier 2018 - Saint-Hippolyte



*** REPHY 2016-17 :**

- Arrêté classement sanitaire de l'Aude en 2015 donne :
 - Groupe 2 : 4 zones
 - Groupe 3 : 5 zones

Laurence FONBONNE, Marie MAILHEAU:
04.68.40.02.02/04.68.40.44.38 / rivage@mairie-leucate.fr
Syndicat RIVAGE, Hôtel de Ville, rue du Dr Sidras, 11 370 LEUCATE.